

<https://eglisealareunion.org/?Adrien-dys-executif-bachelier-2013>

Adrien « dys-exécutif », bachelier 2013

- Archives - Bonnes Nouvelles -

Date de mise en ligne : dimanche 14 juillet 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Le handicap dont est atteint Adrien Moret, n'a pas empêché le lycéen de l'académie de Dijon d'obtenir son baccalauréat littéraire en ce mois de juin 2013. Diagnostiqué tardivement « dys-exécutif », un syndrome qui affecte ses fonctions cognitives le jeune homme a connu un scolarité pour le moins chaotique.

Certains que leur enfant n'était atteint d'aucun trouble intellectuel ou sensoriel, les parents d'Adrien ont frappé à toutes les portes pour permettre à leur fils de bénéficier d'une prise en charge adaptée à sa situation. De redoublements en consultations spécialisés et instituts médico-éducatif, c'est finalement une praticienne de la médecine scolaire qui orientera les Moret vers une spécialiste de la neuropsychologie infantile qui posera le diagnostic de « dys-exécutif ». Limitant les automatismes, ce syndrome provoque des difficultés d'apprentissage mais n'affectent en rien les capacités de compréhension et de mémorisation.

Alors âgé de 13 ans, le diagnostic posé et le handicap reconnu, Adrien a pu bénéficier d'aménagements lui permettant de poursuivre son parcours scolaire. Les parents Adrien ont du entreprendre diverses démarches administratives pour lui permettre de suivre un cursus adapté à son handicap. L'accompagnement de l'assistante de vie scolaire depuis le collège mais aussi la forte implication des Moret aux côtés de leur fils lui ont permis de parvenir jusqu'au baccalauréat filière littéraire. Un diplôme, compte tenu de son handicap, qu'Adrien a passé en deux ans et obtenu avec la note de 13, 75.

Fort de cette première victoire, le jeune homme de 21 ans, spécialisé en art-plastique, s'apprête probablement à poursuivre avec la même détermination dans un domaine qui le passionne celui de la photographie.